

PROCEDURE DE RENOUVELLEMENT DES LICENCES

UN PROCESSUS ENCADRE



- L'article L.131-6 du code du sport dispose que : « la licence sportive est délivrée par une fédération sportive ou en son nom ». Il est ainsi possible d'accélérer le processus de délivrance des licences en mettant en œuvre la faculté offerte par la Loi en permettant aux clubs, comme actuellement aux ligues régionales, de délivrer, au nom de la FFR, certaines licences.
- Ce processus fondé sur la **confiance** implique cependant de contrôler avec **sérieux** et **attention** la complétude des dossiers administratifs transmis, et notamment le certificat médical de non contre-indication à la pratique du rugby (article 234 des règlements généraux de la FFR).
- Ce tutoriel a pour objectif de vous accompagner du mieux possible dans la réalisation de cette tâche.
- Les cas concernés par l'auto validation :
 - a) Renouvellement joueur français mineur
 - b) Renouvellement joueur européen mineur
 - c) Renouvellement français majeur (hors + 45 ans)
 - d) Renouvellement joueur européen majeur (hors + 45 ans)
 - e) Renouvellement DC4

LE PROCESSUS SUR OVAL-E



ETAPE 1 – L'INITIALISATION DE LA DEMANDE

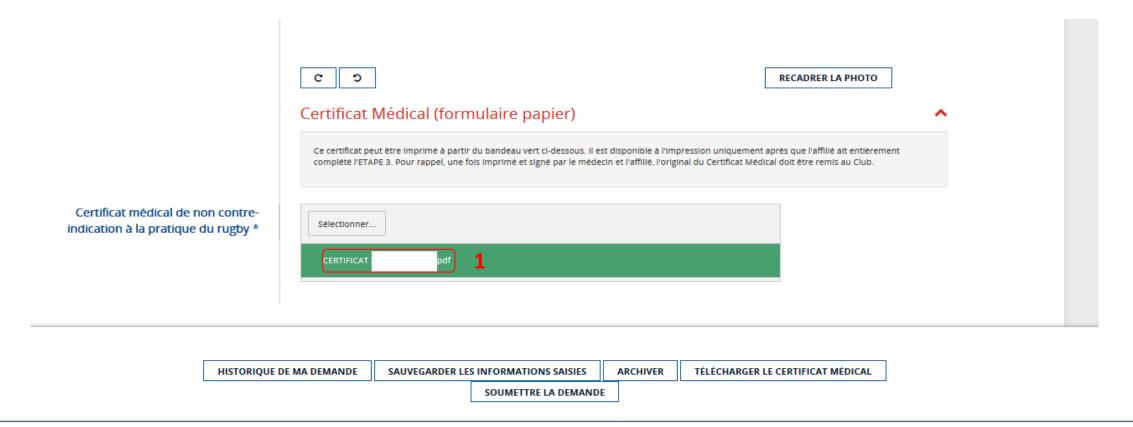
Comme lors de la saison précédente, afin de procéder à la ré-affiliation d'un licencié, il convient procéder de la manière suivante :

- 1. Cliquez sur l'onglet "AFFILIES" 📑 FICHE 🌄 AFFILIÉS 🝷 COMPÉTITIONS
- 2. Sélectionnez le licencié que vous souhaitez réaffilier en cochant la case située à gauche du numéro de licence
- 3. Puis cliquez sur Réaffilier les membres sélectionnés pour la saison 2019-2020
- 4. Le licencié reçoit ensuite un courrier électronique afin de compléter la demande.
- 5. •



ETAPE 2 - LE FORMULAIRE DE REAFFILIATION

- 1. Le joueur transmet sa demande de réaffiliation via Oval-e. Il revient alors au club de vérifier les pièces transmises (justificatif d'identité ; certificat médical), afin de valider la licence.
- 2. Cliquer sur le certificat médical afin de le contrôler.



ETAPE 3 - LE CONTRÔLE DU CERTIFICAT MEDICAL

- 1. Une fois le document ouvert, il est nécessaire de contrôler la zone réservée au médecin :
- L'identité de la personne renseignée dans le « Rappel » (1);
- L'identité et les coordonnées du médecin (2);
- L'aptitude ou non à pratiquer le rugby aux postes de 1^{ère} ligne, ainsi que le type de pratique choisi (3);
- Le nombre de cases cochées (3);
- La date de signature (4);
- Le numéro d'enregistrement au Conseil de l'Ordre (4).
- La signature et le cachet du médecin (5);

La première délivrance et tout renouvellement de la licence sont conditionnés à la production d'un certificat médical de non contre-indication datant de moins d'1 an.

Pour le « Rugby loisir » sans plaquage, la production d'un certificat médical datant de moins d'1 an est exigée tous les trois ans. Dans l'intervalle, le sportif renseigne l'auto-questionnaire de santé.

NB : S'il manque des informations ou si certaines sont erronées, il faudra refuser la demande de licence (étape ultérieure).



sol	한 : rsion originale du certificat est à remettre à l'association dans laquelle
	ZONE RESERVEE AU MEDECIN
Le Co qui p	<u>L'ATTENTION DES MEDECINS</u> ité médical de la FFR a rédigé le document « Visite médicale de non contre-indication à la pratique du rugby / Aide à la consultat it être consulté sur le site <u>www.ffr.fr</u> à la rubique : JOUER AU RUGBY / INFORMATIONS MEDICALES. ssigné(e), prénom :
	et qualification :
Adre	se:
NB:	 A la pratique du rugby en compétition, <u>sauf aux postes de 1^{ere} ligne</u> A la pratique du rugby loisir avec plaquage adapté, hors compétition (loisir) A la pratique du rugby loisir sans plaquage (rugby à 5 et <i>Beach</i> rugby), en compétition et hors compétition (loisir) A la pratique du rugby éducatif (garçons de moins de 14 ans et filles de moins de 15 ans) A la pratique de l'arbitrage en compétition Pour entrainer lez le nombre de cases cochées ci-dessus : □1, □2, □3, □4, □5 lut certificat médical établissant une absence de contre-indication à la pratique du rugby en compétition vaut établissement de de contre-indication à la pratique du rugby en compétition vaut établissement de de contre-indication à la pratique du rugby en compétition vaut établissement de de contre-indication à la pratique du rugby loisir, de l'arbitrage en compétition et/ou pour entrainer.
Aucu	sent certificat a été établi à la demande du patient (ou de son researcher de cachet obligatoires du praticien :



ETAPE 3 - LE CONTRÔLE DU JUSTIFICATIF D'IDENTITE (la carte d'identité)

1. Procéder au contrôle d'identité du licencié (nom, prénom, date de naissance, nationalité, durée de validité du document d'identité). La pièce doit être transmise **recto-verso**.

NB : Si les informations ne correspondent pas à celles indiquées dans la fenêtre pop-up, il faudra refuser la demande de licence (étape ultérieure).







ETAPE 4 – SOUMETTRE LA DEMANDE

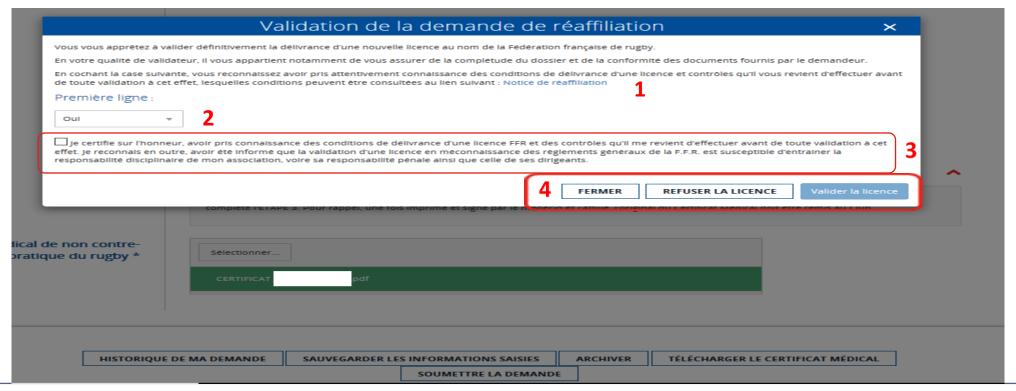
1. A l'issue du contrôle des pièces, cliquer sur « Soumettre la demande ».

	C 5
	Certificat Médical (formulaire papier)
	Ce certificat peut être imprimé à partir du bandeau vert ci-dessous. Il est disponible à l'impression uniquement après que l'affilié ait entièrement complété l'ETAPE 3. Pour rappel, une fois imprimé et signé par le médecin et l'affilié, l'original du Certificat Médical doit être remis au Club.
Certificat médical de non contre- indication à la pratique du rugby *	Selectionner
	CERTIFICAT I pdf
HISTORIQUE	DE MA DEMANDE SAUVEGARDER LES INFORMATIONS SAISIES ARCHIVER TÉLÉCHARGER LE CERTIFICAT MÉDICAL
	SOUMETTRE LA DEMANDE



ETAPE 5 – LA VALIDATION / LE REFUS DE LA LICENCE

- 1. Une fenêtre pop-up s'affiche. Cliquer d'abord sur « Notice de réaffiliation » afin de s'assurer que le processus complet a bien été suivi lors du contrôle des pièces (1).
- 2. A l'aide du certificat médical, renseigner, en utilisant le menu déroulant, si le joueur / la joueuse est autorisé(e) à évoluer aux postes de Première ligne (OUI ou NON) (2).
- 3. Puis, après avoir lu attentivement le paragraphe de responsabilité (3), cocher la case « Je certifie sur l'honneur ».
- 4. Enfin, si le dossier de réaffiliation n'est pas complet, cliquer sur « Refuser la licence ». Le licencié devra alors transmettre le/les document(s) mis à jour. Si celui-ci est complet, cliquer sur « Valider la licence » . En cas de doute, cliquer sur « Fermer » pour revenir au formulaire (4).



Bonne saison 2020-2021!

